

Genre du véhicule	Machine de travail lourde		Marque de fabrique	ALLIS CHALMERS		Type	T L 1 6 D		Modèle année	1964	Bordereau-type N°	4 ' 7 1 1			
Caractéristiques "TL 16" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans la cabine															
Carburant diesel										Nombre de cylindres			6		
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS INTERNATIONAL, Essendine (GB) - Importateur MAVEG SA, Bienne															
N° du châssis frappé à droite, sur le longeron vers le moteur															
N° du moteur frappé à droite, à l'avant sur le bloc-cylindres															
Type du moteur AV 470 - en ligne, vertical, à injection directe															
Position du mot. arrière - Frein-moteur															
Cylindrée 7'685m ³ Frein de remorque										Dimensions ext. en mm					
Temps 4 Transmission mécanique *)Treuil/Cabest.										Longueur			5'600		
Refroidissement eau Nombre vit. avant 3 *)Crochet rem. à broche										Largeur			2'290		
Entraînement avant Vitesse en 1" 6,4 Voie avant 1'830										Hauteur s.cab.			2'400		
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 43,4 **)Voie arrière 1'830										Empattement			2'285		
Nombre de pneus 4 Bloquage différentiel AV et AR Diam. de braq. 15.00										Porte à faux arr.			1'180		
Frein à pied hydraulique, assisté à dépression, à expansion interne, sur les 4 roues															
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan															
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm								
A vide	4'140	4'000	8'140	Dimension	16.00x24	16.00x24	Longueur								
Charge utile			-	Charge pneu	2'870	2'870	Largeur								
Total			8'140		12 Ply		Hauteur								
Gar. de fabr.							Haut. ridelles								
Poids max. garanti pr. train routier										Nombre de portes			Porte à faux arr.		
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.										Marque du moteur			A E C	C.V. frein	144 SAE
Alésage 112										Course			130	C.V. Impôts	39.14
Forme de la carrosserie pelle chargeuse															
Nombre de places: total 1 (avant milieu arr.) Places debout															

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4411	§) Indlc. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sur pelle	AR = combinés avec feux stop	(orange)
2/ réflecteurs, blancs, sous feux de position		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés, \varnothing 74	Rétroviseur	2/ de chaque côté extérieur
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Lampes de travail	AV= 2 - AR= 2 avec lampe-témoin (brûlent toutes simultanément)		
Equipement élect.	24 Volts		
Mesure du bruit	90	bB à 2'200 t/min - Avertisseur =	76 dB

Observations et exceptions

*) Transmission : Boîte réversible à 4 vitesses, convertisseur de couple
2 cales d'arrêt indispensables.

***) Vitesse : Limitée à 30 km/h. - Signe distinctif indispensable.

§) Phares : Disposés à 1'810 mm du sol. - Admis pour raisons techniques.

Dispositif de protection sur pelle de chargement avec marquage jaune-noir.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, 3.8.64

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule Machine de travail lourde	Marque de fabrique ALLIS CHALMERS	Type T L 1 6 D	Modèle année 1964	Bordereau-type N° 4 ' 7 1 1				
Caractéristiques "TL 16" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans la cabine								
Carburant diesel			Nombre de cylindres 6					
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS INTERNATIONAL, Essendine (GB)- Importateur MAVEG SA, Bienne								
N° du châssis frappé à droite, sur le longeron vers le moteur								
N° du moteur frappé à droite, à l'avant sur le bloc-cylindres								
Type du moteur AV 470 - en ligne, vertical, à injection directe								
Position du mot. arrière Frein-moteur								
Cylindrée 7'68cm ³ Frein de remorque			Dimensions ext. en mm					
Temps 4 Transmission mécanique *)Treuil/Cabest.			Longueur 5'600					
Refroidissement eau Nombre vit. avant 3 *)Crochet rem. à broche			Largeur 2'290					
Entraînement avant Vitesse en 1 ^{re} 6,4 Voie avant 1'830			Hauteur s.cab. 2'400					
Nombre d'axes 2 Vitesse en prise dir. 43,4 **)Voie arrière 1'830			Empattement 2'285					
Nombre de pneus 4 Bloquage différentiel AV et AR Diam. de braq. 15.00			Porte à faux arr. 1'180					
Frein à pied hydraulique, assisté à dépression, à expansion interne, sur les 4 roues								
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.		Dimensions int. en mm
A vide	4'140	4'000	8'140	Dimension	16.00x24	16.00x24		Longueur
Charge utile			-	Charge pneu	2'870	2'870		Largeur
Total			8'140		12 Ply			Hauteur
Gar. de fabr.								Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes				Porte à faux arr.
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.			Marque du moteur A E C		C.V. frein 144 SAE			
Alésage 112		Course 130		C.V. impôts 39.14				
Forme de la carrosserie pelle chargeuse								
Nombre de places: total 1		(avant milieu arr.)			Places debout			

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4411	§) Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sur pelle	AR = combinés avec feux stop	(orange)
2/ réflecteurs, blancs, sous feux de position		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés, Ø 74	Rétroviseur	2/ de chaque côté extérieur
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Lampes de travail	AV= 2 - AR= 2 avec lampe-témoin	(brûlent toutes simultanément)	
Équipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	90	bB à 2'200 t/min - Avertisseur =	76 dB

Observations et exceptions

- *) Transmission : Boîte réversible à 4 vitesses, convertisseur de couple
2 cales d'arrêt indispensables.
- **) Vitesse : Limitée à 30 km/h. - Signe distinctif indispensable.
- §) Phares : Disposés à 1'810 mm du sol. - Admis pour raisons techniques.
Dispositif de protection sur pelle de chargement avec marquage jaune-noir.

Lieu et date de l'expertise-type Bienne, 3.8.64

La Commission d'expertise-type